

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 JANVIER 2012**

Le 31 janvier 2012 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/01/2012

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Patricia PONSONNET, Karine FURMINIEUX, Elodie SEGALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUENZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Cécile CELETTE à Mme Martine OLLIVIER

Excusé :

Absent :

M. Alain Dautheville a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 5 janvier 2012 et signature du registre des délibérations.

- **Appel d'offres mairie-bibliothèque-cantine** : délibération est prise à l'unanimité approuvant le choix des entreprises et montants des prestations proposées établies par la commission d'appel d'offre pour les lots suivants : Lot 2 maçonnerie - Lot 4 étanchéité - Lot 5 traitement des façades - Lot 6 serrurerie métallerie - Lot 7 menuiseries extérieures bois occultation - Lot 8 menuiseries intérieures - Lot 9 plâtreries isolation plafonds peintures - Lot 10 carrelages faïences - Lot 11 sols minces - Lot 12 chauffage bois ventilation plomberie sanitaires - Lot 13 électricité courant faibles - Lot 14 VRD Lot 15 plantations.
- **Convention de mise à disposition des services de la commune au profit de la communauté de communes pour des missions relatives à l'assainissement** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter la convention relative à la mise à disposition des services de la commune au profit de la communauté de communes pour des missions relatives à l'assainissement.
- **Assainissement mise à disposition des biens meubles et immeubles au profit de la communauté de communes dans le cadre du transfert de compétence assainissement** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter la convention relative à la mise à disposition des biens meubles et immeubles au profit de la communauté de communes dans le cadre du transfert de compétence assainissement.
- **Convention relative à l'entretien et la maintenance de la Zone industrielle Prachenet** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter la convention relative à l'entretien et la maintenance de la Zone industrielle Prachenet.
- **Délégation à la Communauté de Communes de l'exercice du droit de préemption urbain sur le parc d'activité de Prachenet** : délibération est prise à l'unanimité pour déléguer à la communauté de communes du bassin d'Annonay le droit de préemption sur le parc d'activité de Prachenet.
- **Emprunt mairie-bibliothèque-cantine** : surseoir à statuer lors du vote du budget.
- **Ecole départementale de musique et de danse adhésion de communes** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les demandes d'adhésion des communauté de communes Sources de la Loire et entre Loire et Allier à l'école départementale de musique et de danse de l'Ardèche.

- **Engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption des budgets primitifs 2012** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le maire en application de l'article L1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2012 avant le vote du budget primitif 2012 dans la limite du quart des crédits ouverts en 2011 soit 146 739.73 €.
- **Zone industrielle servitude de passage de canalisation d'eaux usées et pluviales** : suite à la vente de terrains situés sur la Zone industrielle de Prachenet, entre la communauté de communes du bassin d'Annonay et la société Galia (Maron-Goudard), délibération est prise à l'unanimité pour accepter la servitude de passage de canalisation d'eaux usées et pluviales.
- **Réalisation de réseaux à Morel** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le devis de l'entreprise Mounard TP pour la réalisation des réseaux électricité, assainissement et eau potable suite à l'implantation des jeux de boules à Morel.
- **APSOAR (Association de Préfiguration du Secteur Ouvert des Arts de la Rue) convention de partenariat** : délibération est prise à 8 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions pour accepter d'engager un partenariat avec l'APSOAR pour 3 ans (2012-2013-2014) avec une participation de 1400€/an.

URBANISME

Permis de construire modificatif :

Vallet Michel /Bimet Eliane - 5 rue des Acacias – création auvent + agrandissement terrasse + modification ouvertures : avis favorable

Permis de construire :

Arnaud Nicolas/Robin Claire – rue de la chaux : maison individuelle : avis favorable

Déclaration préalable :

Mairie de St Cyr – Morel – division de parcelles : avis favorable

Coulaud Louis – Rue de la Voûte – ravalement de façades : avis favorable

Questions diverses :

- **Réalisation de réseaux pour construction future de logements** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation de réseaux d'eau, électricité et assainissement sera réalisée conjointement aux travaux de construction de l'ensemble mairie, cantine, bibliothèque.
- **Aménagement du parking derrière l'école** : Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une canalisation d'eau potable occasionne un surcoût des travaux pour l'aménagement du parking derrière l'école. Les élus proposent de solliciter le syndicat des eaux pour voir s'il est possible de boucher cette canalisation.
- **Conseil d'école** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors du dernier conseil d'école une information a été faite sur la condamnation du parking actuel suite aux travaux de construction d'une mairie bibliothèque cantine. Le nouveau parking situé derrière l'école sera fonctionnel à partir de la rentrée des vacances de février le lundi 27.
- **DETR** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la sous préfecture atteste du caractère complet des dossiers de demande de subvention au titre de la dotation d'Equipement des territoires ruraux pour la mairie et la cantine.

- **Construction mairie, bibliothèque, cantine** : Monsieur le Maire informe que l'ouverture des plis pour la consultation du lot 3 charpente aura lieu vendredi 3 février à 14h00.
- **Mémoires de Saint-Cyr** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de l'association Mémoires de Saint-Cyr pour l'organisation du congrès annuel de l'association SAGA (Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche) à la salle des Mûriers le jeudi 2 août 2012. Les élus proposent d'appliquer le tarif de 100 € réservé aux associations de St Cyr.
- **Fédération Départementale des chasseurs** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier de la Fédération Départementale des Chasseurs concernant le planning 2012 « comptages nocturnes » qui aura lieu pour la commune de Saint-Cyr, du lundi 12 au mercredi 14 mars 2012 ou du jeudi 15 au samedi 17 mars si les conditions climatiques sont défavorables.
- **Anciens Combattants** : suite à l'assemblée générale des anciens combattants Monsieur Robert Bossy fait part de demandes, notamment l'utilisation du vestiaire du foot pour leur pique nique au mois d'août et une demande de sonorisation lors des commémorations.
- **Familles Rurales** : suite à l'assemblée générale de l'association Familles Rurales, Monsieur le Maire fait part du bon fonctionnement de l'association. Les nouvelles activités proposées suscitent beaucoup de succès.
- **Montgolfière RC Annonay Davézieux** : Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de l'association Montgolfière RC Annonay Davézieux regroupant des pilotes de minis montgolfières du Bassin d'Annonay, souhaitant faire découvrir leurs animations. Les élus proposent de transmettre le courrier au comité des fêtes.
- **Mairie, bibliothèque, cantine** : Monsieur le Maire indique au conseil municipal que l'assurance de la commune a été consultée pour une proposition de garanties dommage ouvrage dans le cadre de la construction mairie, bibliothèque, cantine.
- **Mairie de Largentière** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un mail de la mairie de Largentière concernant la condamnation du maire pour un accident lors d'un feu d'artifice. Les élus adresseront un courrier de soutien au maire lourdement sanctionné par la justice.